

## Une déléguation angolaise palpe du doigt les réalités de la CICOS

Dossier de la rédaction de H2o  
October 2012

Le Secrétariat général de la Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha - CICOS, a reçu la visite d'une déléguation d'experts de la Commission interministérielle du secteur de l'eau de la République d'Angola. Pays observateur de la CICOS depuis 2007, l'Angola souhaiterait devenir membre effectif de cette institution régionale. Au cours d'une séance de travail, Simon Sakibede, secrétaire général de la CICOS, a expliqué à ses hôtes que l'institution poursuit une double mission : assurer la promotion de la navigation intérieure, et celle de la gestion intégrée des ressources en eau. Elle constitue un outil de concertation et de gestion transfrontalière de cet important bassin. Si l'Angola parvient à concrétiser son adhésion au sein de la CICOS, l'organisation comptera six pays membres avec l'entrée du Gabon comme membre effectif. La CICOS a vu le jour le 21 novembre 1999. À ses débuts, l'organisation comptait quatre pays membres : le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo-Brazzaville et la République Démocratique du Congo. Elle est dirigée par trois organes : le comité des ministres, le comité de direction et le secrétariat général.

A.T. Le Potentiel (Kinshasa) - AllAfrica 11-10-2012